



JMB

Adresse du local :

31600 SAUBENS

Liste de vos points de livraison concernés en annexe



732296 21997 9906 1/2 27

Identifiant du marché :

a11-31- DR MPS Marché 11

COMMUNE DE SAUBENS
BERGIA JEAN MARC
1 PLACE GERAUD LAVERGNE
31600 SAUBENS



Vos coordonnées téléphoniques :

Note d'information : Remplacement du compteur d'électricité

Saint Gaudens, le 18 novembre 2018

Madame, Monsieur,

Enedis, entreprise gestionnaire du réseau de distribution d'électricité, procède actuellement à la modernisation des compteurs, pour un réseau public plus performant et de meilleurs services aux particuliers, aux professionnels et aux collectivités.

Nous vous informons du remplacement des compteurs de vos locaux par des nouveaux compteurs d'électricité communicants dans les prochaines semaines et ce, quel que soit le fournisseur d'électricité que vous avez choisi.

Nous avons confié cette prestation à la société-partenaire **PARERA SERVICES** qui aura besoin d'accéder aux compteurs d'électricité actuels. Celle-ci vous contactera prochainement pour convenir avec vous de la date de son passage. Si vous le souhaitez, vous pouvez d'ores et déjà la joindre au 05.62.67.92.36 pour lui faire part de vos disponibilités.

Pour mener à bien cette intervention d'une durée moyenne de 30 minutes, une coupure momentanée de votre alimentation d'électricité sera nécessaire.

Vous n'avez strictement rien à payer ni maintenant ni plus tard. Les frais de cette intervention sont pris en charge par Enedis. Pour plus d'informations :



Connectez-vous dès à présent sur www.enedis.fr/linky
Créez votre compte client et accédez à de nouveaux services
Retrouvez la notice d'utilisation du compteur communicant



Contactez-nous au **0 800 054 659** Service 5 appel gratuits
du lundi au vendredi, de 8h à 19h

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre sincère considération.

Fabrice PROVOST
Responsable du Service Clients Linky

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Elle développe, exploite, modernise le réseau électrique et gère les données associées. Elle réalise les raccordements, le dépannage 24h/24, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques, indépendamment du fournisseur d'électricité que vous avez choisi.

Enedis traite vos données à caractère personnel, conformément à la réglementation relative à la protection des données personnelles et, en particulier à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, au règlement (UE) n° 2016/679 du 27 avril 2016 (règlement général sur la protection des données). Afin d'assurer les missions de service public, telles que définies par le code de l'énergie, lors du remplacement du compteur, vos coordonnées personnelles font l'objet d'un traitement informatique et sont utilisées notamment pour vous contacter pour la prise de rendez-vous et le remplacement du compteur. A cette seule fin, il peut être fait appel à des plateformes téléphoniques situées en dehors de l'Union Européenne où vos données ne peuvent être conservées que pour une durée maximale de dix mois. Conformément à la réglementation, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition, pour des motifs légitimes ainsi qu'un droit à la limitation du traitement et à la portabilité relative aux données à caractère personnel vous concernant, en vous adressant directement par courrier à Enedis : Tour Enedis - Direction Clients et Territoires - Service National Consommateurs - 34 place des Corolles - 6ème étage - 92079 Paris La Défense - votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale actuelle et votre référence PDL accompagnée d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Tournez svp



Le compteur change. Pas notre engagement de service public.

Le réseau doit s'adapter à chacun d'entre nous parce que nos besoins sont différents

Certains souhaitent installer des énergies renouvelables, rouler 100 % électrique, consommer l'électricité qu'ils produisent ou simplement ne rien changer à leurs habitudes.

Le réseau d'électricité doit s'adapter à chacun d'entre nous et cela passe par un nouveau compteur qui assure l'équilibre entre tous ces besoins. La modernisation est indispensable pour qu'Enedis qui livre l'électricité dans chaque foyer français, continue à assurer avec toujours plus d'efficacité cette mission qui relève du service public.

INSTALLER UN COMPTEUR COMMUNICANT contribue à améliorer collectivement la qualité d'alimentation en électricité et sécurise le réseau qui nous relie les uns aux autres.

Des avantages directs, pour chaque consommateur

Un déménagement ?

Votre contrat d'électricité est activé en moins de 24 heures.

Une panne sur le réseau ?

Grâce à un diagnostic facilité, l'électricité est rétablie encore plus vite.

Mes consommations ?

Elles sont relevées à distance donc pas d'erreur possible. Il n'est plus nécessaire de prendre une journée de congé.

Les prix baissent ?

C'est le cas pour de nombreuses interventions comme une augmentation de puissance ou une mise en service.

Ma facture ?

Elle pourra être basée sur mes consommations réelles et non plus sur des estimations.

Le changement de compteur est obligatoire. Celui-ci est mis à votre disposition et ne vous appartient pas, qu'il soit à l'intérieur ou à l'extérieur de votre logement. L'accès à chaque compteur est inscrit dans les conditions générales de vente du contrat d'électricité et le projet est encadré par la loi.

Tout savoir sur l'installation du compteur



30 minutes en moyenne d'intervention

Brève coupure de votre alimentation en électricité. Certains appareils (radio-réveil, four, box Internet...) pourront nécessiter d'être remis à l'heure ou relancés.

Par précaution, il est conseillé de débrancher les appareils électriques trop anciens.



Aucun travaux nécessaires

Emplacement et taille similaires à ceux de l'ancien compteur.



Intervention assurée par le technicien d'une entreprise partenaire, reconnaissable par le port de ce logo.

Le saviez-vous ?

- L'installation du compteur Linky ne modifie pas votre contrat d'électricité.
- Le technicien interviendra également sur votre disjoncteur, s'il peut y accéder.

Vos données de consommation en kWh, sécurisées et protégées

Parce qu'on veut tous savoir ce que l'on consomme : Avec Linky, accédez à vos données de consommation depuis votre espace sécurisé Enedis www.enedis.fr. Deux possibilités s'offrent à vous :

1. Les données de consommations journalières :

Le compteur communicant mesure la consommation globale d'électricité de votre foyer en kilowattheures. Il ne peut pas enregistrer le détail des consommations électriques appareil par appareil. Les données sont récupérées une fois par jour par Enedis. Avec votre accord et seulement avec votre accord, elles peuvent être transmises une fois par jour à votre fournisseur ou à un tiers de votre choix. Dans le cas contraire, elles seront communiquées une fois par mois uniquement à votre fournisseur d'électricité.

2. Les données de consommations fines pour aller plus loin :

A partir du 1^{er} juillet 2018, l'enregistrement de vos données de consommations détaillées, toutes les 60 mn, sera automatique ; celles-ci seront conservées en local, dans le compteur. Avec votre accord et seulement avec votre accord, vos données de consommations fines pourront être collectées par Enedis, et après un deuxième accord, transmises à votre fournisseur ou à un tiers de votre choix. Notez qu'à tout moment, vous pouvez désactiver cet enregistrement depuis votre espace sécurisé Enedis.

Parce qu'on veut tous faire des économies :

Avec le compteur Linky, vous pourrez suivre et gérer votre consommation d'électricité pour mieux la maîtriser, et décider d'adapter vos comportements.

Retrouvez toutes les informations concernant la confidentialité des données issues du nouveau compteur sur le site www.cnil.fr